



L'Institut de veille sanitaire lance l'étude Esteban le 14 avril 2014 !

Esteban, pour "Etude de Santé sur l'Environnement, la Biosurveillance, l'Activité physique et la Nutrition" porte sur plusieurs aspects de la santé : l'exposition à certaines substances de l'environnement, l'alimentation, l'activité physique et certaines maladies chroniques ou facteurs de risque. Portée par le ministère chargé des Affaires sociales et de la Santé et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, elle est réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Esteban va mesurer l'exposition aux substances potentiellement nocives présentes dans notre environnement direct (pesticides, bisphénol A, phtalates, etc.), ainsi que leur origine, notamment dans l'alimentation. Les niveaux estimés d'imprégnation de la population permettront d'établir des valeurs de référence au plan national.

Esteban va étudier nos habitudes et consommations alimentaires et notre niveau d'activité physique, qui jouent un rôle déterminant dans l'apparition ou la prévention de certaines maladies chroniques, afin de compléter les informations déjà recueillies lors de l'Etude nationale nutrition santé (ENNS) conduite par l'InVS en 2006 et 2007.

Asthme, allergies, diabète, broncho-pneumopathie chronique obstructive, hypertension artérielle, hypercholestérolémie..., une partie de notre population souffre de ces maladies ou facteurs de risque sans le savoir, faute de diagnostic. Esteban va mesurer l'importance exacte de ces affections dans notre population.

Esteban permettra de mieux connaître notre santé, ses facteurs de risque et de protection, et d'orienter les actions de prévention et de santé publique. Menée tous les 7 ans environ, elle permettra de suivre l'évolution de nombreux paramètres de santé sur le long cours et de repérer certains phénomènes émergents.

Esteban sera menée en France métropolitaine auprès d'un échantillon de 4 000 adultes âgés de 18 à 74 ans et 1 000 enfants âgés de 6 à 17 ans. Vous ou votre enfant serez peut-être tirés au sort pour participer à cette étude. Ce tirage aléatoire est essentiel pour assurer la fiabilité des résultats et dresser un portrait fidèle de la santé de la population vivant en France. De votre consentement à participer dépend donc la réussite de ce projet.

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Esteban>



| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) * |

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 10/04/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	3	6	4	7	2
Hépatite A	15	17	23	1	19	7	12	2
Légionellose	40	49	54	7	26	75	40	5
Rougeole	163	2	1	0	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	3	26	18	22	8

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 10/04/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Hépatite A	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0
Légionellose	0	0	0	1	0	4	0	2	0	3	0	2	0	0	0	0
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	1	0	1	0	7	0	0	0	1	0	0

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

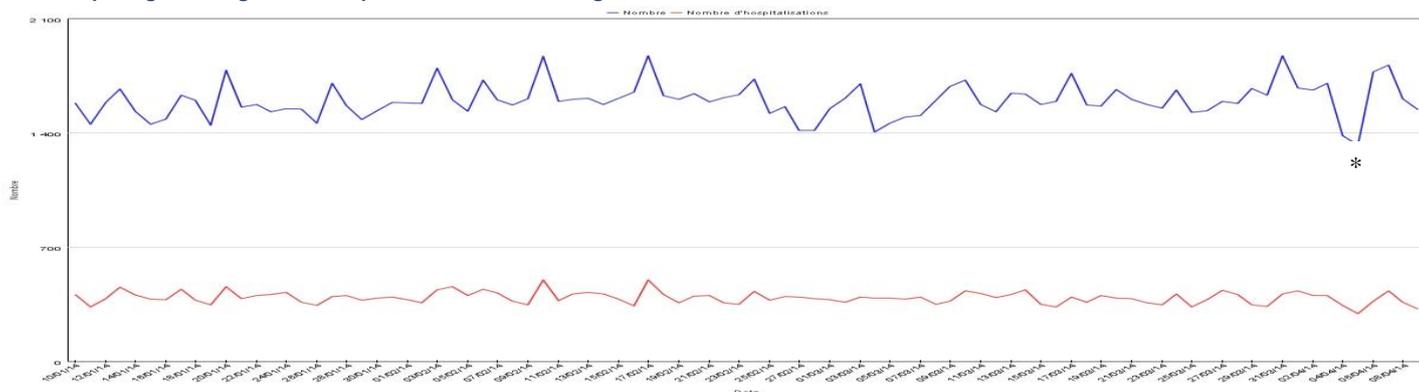
Pas d'augmentation inhabituelle cette semaine. La baisse artificielle (*) du nombre de passages des 4 et 5 avril 2014 (figure 1) est due à une panne informatique de remontée des dossiers individuels anonymes des services d'urgences utilisant le logiciel FirstNet (Gray, Dole, Montbéliard, Belfort).

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Clamecy (ad.), Châtillon-sur-Seine, Montbard et la clinique médico-chirurgicale de Chenove n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

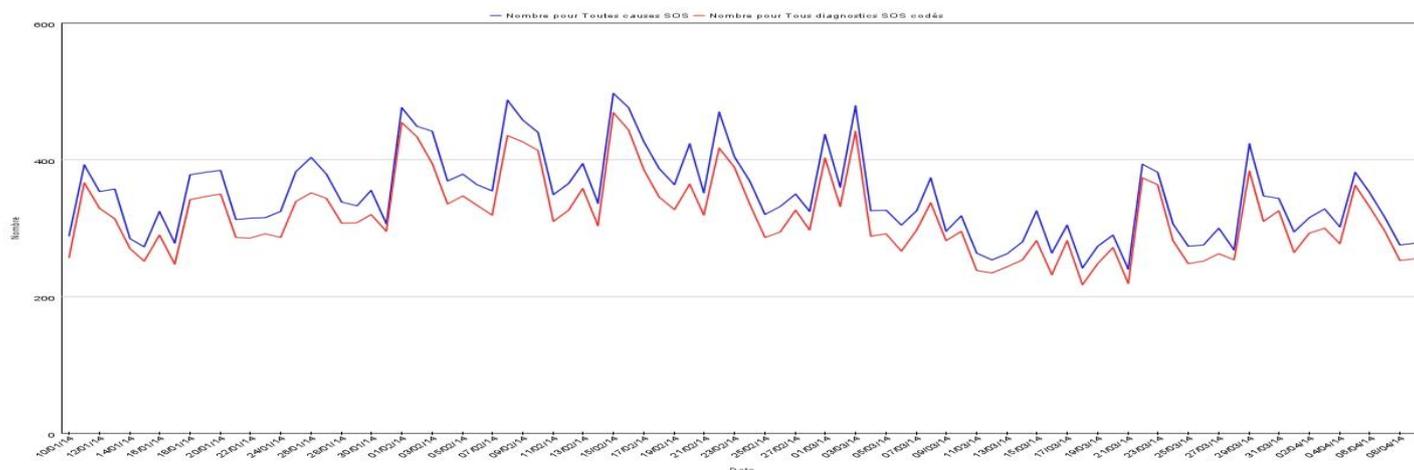
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences et hospitalisations dans nos 2 régions



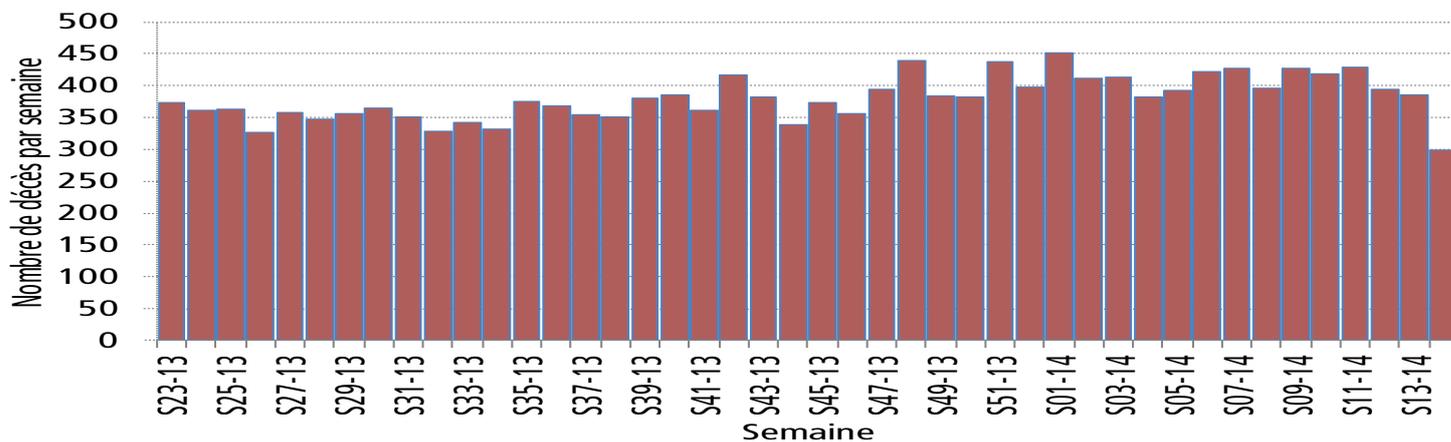
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels et de diagnostics des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de nos 2 régions



| * Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires | pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne
Cellule de veille d'alertes
et gestion sanitaire
(CVAGS)
Tél : 03 80 41 99 99
Fax : 03 80 41 99 50
ars21-alerte@ars.sante.fr

Une plateforme régionale unique pour recevoir et traiter les alertes sanitaires
Pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique
Un numéro de téléphone : 03 80 41 99 99
Un numéro de fax : 03 80 41 99 50
Une adresse de messagerie : ARS21-ALERTE@ars.sante.fr

Veille, alertes et urgences sanitaires



ARS de Franche-Comté
Centre opérationnel de réception et
d'orientation des signaux sanitaires
(COROSS)
Tél : 03 81 65 58 18
Fax : 03 81 65 58 65
ars25-alerte@ars.sante.fr

Un CENTRE OPÉRATIONNEL de RÉCEPTION et d'ORIENTATION des SIGNAUX SANITAIRES (COROSS)
Tél. : 03 81 65 58 18
Mail : ars25-alerte@ars.sante.fr
Fax : 03 81 65 58 65

SONT À SIGNALER AUPRÈS DU COROSS

- Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population
- Les maladies à déclaration obligatoire
- La survenue dans une collectivité de cas groupés d'une pathologie infectieuse à forte contagiosité

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr> de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Kristell Aury-Hainry

Assistante
Marilène Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice
Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>